



Refus de dossier de location

Par **laetdo**, le **16/10/2013** à **09:46**

bonjour,
a ce jour j ai effectuer une demande de location pour un appartement sur sète... nous avons rempli le dossier de demande, mon mari et moi gagnont largement 3 fois le montant du loyer. mai notre dossier a été refusé par rapport au patron de mon mari qui est actuellement en litige avec l assurance de l agence immobilière.
notre dossier leur a été renvoyé avec comme petit mot " mr.... ne peut pas payer de loyer donc il peut oublier de payer le salaire de son salarié"...
on t il le droit???
en attente de votre réponse, merci!!

Par **Lag0**, le **16/10/2013** à **09:57**

Bonjour,
Le bailleur a le droit de choisir son locataire. Il n'a pas à préciser la raison de son refus, mais si il le fait, cette raison ne doit pas être discriminatoire face à la loi.
Or, ici, il semble que la raison soit le risque financier qui n'est donc pas discriminatoire.

Par **laetdo**, le **16/10/2013** à **10:05**

merci de votre réponse.
je pensais pas qu on pouvait trinquer a cause du patron de mon mari.
cette assurance travaille avec la majorité des agences immobilières de ma ville, je suis pas

prête de trouver un logement.

Par **moisse**, le **16/10/2013** à **18:55**

Bonjour,

C'est effectivement désolant, mais devrait vous mettre la puce à l'oreille.

Si l'assureur refuse de couvrir la garantie des loyers, c'est vraisemblablement parce qu'il a de gros doutes sur la solvabilité réelle de l'employeur et donc de la pérennité de l'emploi.

Le propre de l'assurance est de garantir un évènement possible et non un évènement certain.

A défaut d'assurance vous pouvez toujours proposer une caution, personnelle (un proche) ou bancaire.

Par **laetdo**, le **16/10/2013** à **19:17**

Bonjour, sans assurance l'agence ne veut pas présenter notre dossier au propriétaire donc notre demande de location est annulée. Mais le comble dans tout ça c'est qu'actuellement nous louons depuis 4 ans dans une autre agence qui travaille avec la même assurance donc en ce moment elle assure notre propriétaire donc elle a acceptée notre dossier auparavant. Mais c'est pas grave nous avons donc demandé l'annulation de notre préavis en espérant qu'elle soit acceptée car sinon je ne sais pas où nous allons aller, ayant une petite fille de 2ans et en étant enceinte de 4 mois.... en posant notre préavis on ne pensait pas avoir ce problème :(car nos revenus sont quand même conséquents. En tout cas merci d'avoir pris le temps de me répondre. Cordialement.